

La vie ensemble



JOURNAL DE LA COMMUNE DE BARSAC - Juillet/Août 2022

La nature en ville



Facebook : Ville de Barsac

www.barsac.fr





Dominique Cavaillois, Maire de Barsac, vous reçoit sur rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie au 05 56 27 43 00 ou par mail à accueil@barsac.fr

Edito

Chères barsacaises, chers barsacais,

Nous venons de vivre une période de juin extrêmement chaude avec des températures de plus de 40°, anormales pour la saison mais bien réelles. Il nous faut dans ces circonstances être très prudent pour ne pas avoir à subir insolation, malaise et coup de soleil chez nos tout petits. Je vous sais attentifs mais il est bon de faire un rappel par précaution.

La période orageuse qui s'en est suivie a épargné notre territoire de la grêle et c'est un vrai « OUF » de soulagement pour tous nos viticulteurs et agriculteurs. Malheureusement tout le monde n'y a pas échappé, comme vous avez pu l'entendre ou le voir sur les réseaux sociaux ou autres.

Nos associations, toujours très actives, attendaient avec impatience la possibilité d'organiser leurs manifestations. Certaines ont déjà eu lieu mais d'autres, comme la fête de la musique, ont dû être annulées par un arrêté préfectoral à cause des températures caniculaires. Le feu de la St Jean au Port, avec le feu d'artifice offert par la mairie tiré au-dessus de la Garonne, démontre l'attachement de la population à nos fêtes traditionnelles et je les en remercie. Diverses manifestations vont avoir lieu dans les prochains jours, ne vous privez pas, allez-y et faites-vous plaisir. Merci à nos associations et tous ces bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Nous avons appris le décès de Monsieur Jean-Claude DUBILLE qui a beaucoup œuvré avec son épouse, Brigitte, dans diverses associations. Jean-Claude fût aussi un élu de notre commune. Une minute de silence a été observée à ma demande lors du conseil municipal du 27 juin. Béatrice, Valérie, Eric, le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter toutes nos condoléances.

Je souhaite à nos enfants de profiter de ces vacances bien méritées et les attendons pour la rentrée de septembre.

Je vous souhaite à tous de très bonnes vacances.

Dominique Cavaillois
Maire de Barsac

PRÉSENCE DES ÉLUS au conseil municipal

	08/03	11/04	30/05
Dominique CAVAILLOIS	✓	✓	✓
Béatrice CARRUESCO	✓	✓	✓
Michel GARAT	✓	✓	P
Catherine MARCHAL	✓	P	P
Philippe BLOCK	✓	✓	✓
Charlotte VALLOIR	P	P	✓
Xavier MUSSOTTE	✓	P	✓
André DUBOURDIEU	A	✓	✓
Mathias LOUIS	✓	✓	P
Katell EYHARTZ	✓	✓	✓
Damien AUDEMA	✓	✓	✓
Virginie CAILLIEZ	✓	✓	✓
Mohameth TRAORE	P	A	P
Pascale NION	✓	✓	✓
Cédric PRAT	P	✓	A
Sandra CHADOURNE	✓	P	✓
Patrick GRASZK	✓	P	✓
Isabelle ROY	A	E	A
Benoît TRABUT-CUSSAC	✓	✓	✓

Légende : ✓ Présent P: Pouvoir A: Absent E: Excusé

LE CARNET

Mariages

Julie LAMOUREUX & Paul MAILLET
le 14 mai 2022

Isabelle LE GALL & Nicolas DAVRON
le 04 juin 2022

Mailys DUCOURNEAU & Jérôme JEAN
le 11 juin 2022

Marie GASTRAIN & Stéphane VICTOIRE
le 25 juin 2022

Décès

Claude CADILLON le 22 juillet 2021

Raymond TAUZIN le 05 mai 2022

Josette FERRAUDET le 08 mai 2022

Malika BOUZEKRI le 20 mai 2022

Ginette DAUBOS le 31 mai 2022

Jean Claude DUBILLE le 16 juin 2022

La vie municipale



LA NATURE EN VILLE

Le zéro pesticide est obligatoire au niveau national depuis le 1^{er} janvier 2019. La commune de Barsac s'est engagée depuis 2013 dans une démarche de gestion écologique des espaces publics, appelée gestion différenciée ou tonte raisonnée, avec la volonté de supprimer l'usage des désherbants chimiques pour préserver l'environnement et la santé de tous.

Ce mode d'entretien consiste à intervenir différemment dans les espaces verts grâce à des méthodes naturelles et mécaniques qui diffèrent selon l'usage et la nature du lieu. En 2015, les allées du cimetière ont étéensemencées d'herbe. Sur la place des Quinconces les arbres sont protégés en évitant le fauchage autour du pied. Sur la place Franck Chassigne, des allées sont tondues afin de laisser des passages aux piétons, laissant volontairement une partie de la vé-

gétation à l'état sauvage. Afin d'embellir cet espace, des fleurs de jachère mellifères seront semées au mois de novembre. La sécurité des usagers est toujours assurée en fauchant une à deux fois par an une bande le long des routes. La réduction des zones de tonte, le désherbage manuel et mécanique et l'espacement des passages permettent de recréer des environnements naturels propices au développement de la biodiversité en respectant le cycle naturel de la faune et la flore. Progressivement, **la nature reprend ses droits sur l'ensemble de la commune.** La présence de la végétation spontanée n'est donc pas le fruit d'une négligence des services techniques. Contrairement aux herbicides qui sont nocifs pour la santé et l'environnement, **les « mauvaises herbes » ne sont ni sales, ni dangereuses** ; il est important de leur donner une nouvelle place dans notre environnement urbain et de modifier notre perception des espaces publics.



ZOOM SUR : Le grand Cèdre

Symbole de la liberté, l'histoire du magnifique Cèdre du Liban, qui s'élève place Franck Chassigne, fait partie du patrimoine culturel du village. L'arbre a été planté par les amis de la Révolution, avec l'accord du Maire M. Amanieu, par un beau dimanche de mai 1792. Il avait été choisi à l'époque pour sa robustesse et sa longévité. Aujourd'hui âgé de 229 ans, il a traversé majestueusement plus de deux siècles et se dresse encore fièrement pour longtemps. Il veille aujourd'hui sur le jeune chêne issu de glands ramenés de New-York par un barsacais et planté en septembre 2021 lors d'une cérémonie commémorative en hommage aux victimes des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.



JUMELAGE

Une longue et belle amitié

Crée en 1967, le jumelage entre les communes de Barsac et Wöllstein est le plus ancien de Gironde.

Dès 1965, M. MINVILLE, nouvellement élu Maire de Barsac, émet le souhait de jumeler la commune avec une ville Allemande. C'est la ville de Wöllstein qui sera alors retenue en août 1966 auprès du Consul d'Allemagne. Le protocole d'amitié est officiellement signé le 11 septembre 1967 avec M. WERLE, Bourgmestre de Wöllstein. 25 barsacais répondent à l'invitation de Monsieur le Maire et se rendent en Allemagne en juillet 1968. La chaleur et la spontanéité des premiers échanges laissent présager de futures rencontres joyeuses et amicales. C'est alors que démarre une belle amitié qui traversera les années. Depuis, les deux communes se reçoivent respectivement. Une année sur deux, chacun passe la frontière pour se rejoindre et passer quelques jours ensemble. Pendant le séjour, les hôtes sont hébergés dans des familles d'accueil. Visites culturelles et découverte de la gastronomie locale sont au programme, mais aussi rencontre avec les habitants autour d'un pot d'accueil convivial. **Après 2 ans de pause due à la pandémie, une nouvelle délégation de Barsac se rendra en Allemagne du 21 au 24 juillet 2022.**

Ouvert à toutes et à tous, embarquez-vous dans cette belle aventure en vous inscrivant sur simple appel à la Mairie : 05 56 27 43 00

FRELONS ASIATIQUES

La destruction des nids pris en charge

Le frelon asiatique est un redoutable prédateur pour les abeilles dont il se sert pour alimenter son nid et pomper le miel. Pour lutter efficacement, la commune prend en charge la destruction de leurs nids. Si vous êtes concernés, n'intervenez pas par vous-même. **Signalez la présence du nid auprès de la Mairie, qu'il soit sur le domaine privé ou public. Un professionnel équipé du matériel de destruction interviendra pour le détruire en toute sécurité.** Pour lutter efficacement et réduire la prédation des abeilles, vous pouvez également installer des pièges jusqu'en automne. Des pièges sont distribués aux barsacais sur simple demande (un par foyer), dans la limite du stock disponible.

Accueil de la Mairie : 05 56 27 43 00

Bon culture

En route pour le collège

Depuis 2008, la Mairie accompagne le passage des enfants de l'école élémentaire vers le collège. Ainsi, le 30 juin dernier, lors d'une cérémonie, les 16 élèves de CM2 ont eu le plaisir de recevoir un bon culture de 20€ pour leur entrée en 6^{ème} remis par Dominique Cavaillois, Maire de Barsac et les élues déléguées aux écoles, Kattell Eyhartz et Béatrice Carruesco, en présence de leur institutrice et directrice de l'école Christelle Bresson. Les élèves, accompagnés de leurs parents, étaient ensuite invités à partager le verre de l'amitié autour d'un apéritif convivial. Nous leur souhaitons à toutes et à tous, une bonne route sur le chemin de la grande école.

ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



PRÉVENTION

UNE LISTE QUI PEUT SAUVER DES VIES

L'été est là avec le risque de canicule, comme nous avons pu le vivre au mois de juin. La santé des personnes âgées et handicapées, particulièrement isolées et vivant à domicile peut être mise en danger en cas de vague de chaleur. Par mesure préventive et conformément à la loi, le CCAS assure chaque année en période estivale, la tenue d'un registre nominatif des personnes âgées et des personnes à risque de la commune. Correctement renseigné, il permet l'intervention rapide des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Pour assurer le recensement, n'hésitez pas à renseigner votre numéro ou celui d'une personne de votre entourage que vous estimez fragile ou en danger directement auprès de la mairie. Ce geste simple peut non seulement rompre l'isolement mais surtout sauver une vie.

Canicule Info Service – 0 800 66 66 66
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

#CoulePasTonEte

Chaque année, les noyades provoquent plus de 1 000 décès et représentent la première cause de mortalité accidentelle chez les moins de 25 ans. Mauvaise estimation de leurs limites, méconnaissance des dangers, effet de groupe : les 12-25 ans sont les plus touchés. Même lorsqu'ils sont conscients des risques, ils peuvent se laisser entraîner. Remous invisibles, aspiration par des courants aux abords d'ouvrages fluviaux ou de bateaux, ou rochers... Dans les voies d'eau, la menace est multiple et le risque souvent là où on ne l'attend pas. Se baigner dans une écluse ou à proximité d'un barrage pour se rafraîchir, sauter d'un pont ou d'une péniche, traverser une rivière à la nage, plonger d'une berge sont les principales causes d'accidents mortels. Braver l'interdit, c'est prendre des risques et mettre sa vie en danger, voire celle des autres qui viennent secourir, ou s'exposer à de graves blessures. Sans compter que ces comportements non autorisés sont passibles d'une amende. Ces drames, liés à des baignades et des plongeurs en zone interdite, pourraient pourtant facilement être évités. Pour passer un été serein, il est donc utile de le rappeler : plonger et nager dans les fleuves, canaux et rivières est interdit, sauf dans le cadre d'activités encadrées et sur des sites dédiés.

Rendez-vous sur VNF.fr pour consulter la carte des sites de baignade autorisés.



A la bonne heure !

Pour le bien-être de tous, il est bon de rappeler que, chez les particuliers, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés avec des appareils bruyants (tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être exécutés que pendant les jours ouvrables de 8h30 à 12h, et de 14h30 à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



VÉLO CLUB BARSACAIS

OBJECTIF CHAMPIONNAT DE FRANCE

Après 2 ans, le Vélo Club Barsacais retrouve son statut de grand Club Aquitain. La course de La Pinesse a été l'occasion de "remettre l'église au milieu du village". Yann TOUTAIN vainqueur, Florent PAGGILOLO 4^{ème} et Mickaël DUMESNIL 5^{ème} après une course d'équipe d'école, a ravi les nombreux spectateurs. Depuis, les victoires et les places d'honneur s'enchaînent. Le récent championnat de Gironde, organisé par le VCB a couronné deux Barsacais, Yann TOUTAIN et Bruno FETET, notre nouvelle recrue prometteuse. Le titre Aquitain est revenu à Yann après une course exceptionnelle. Le prochain objectif est bien sûr le championnat de France, sans négliger les courses régionales et le Grand Prix de la Municipalité sur le mythique circuit de La Pinesse. Et pourtant, le mauvais sort n'a pas épargné le club avec quelques mauvaises chutes, heureusement sans trop de gravité. Enfin, le VCB vient de doter ses coureurs de nouvelles tenues, fidèles aux couleurs emblématiques du club. En souvenir de son glorieux passé, le VCB vit le présent avec de beaux espoirs. Prochaine course le 20 août à Fargues.

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

10/07

VIDE GRENIER

Vide grenier, artisanat et brocante organisé par Amitié Barsac Sénégal au Port de Barsac. Restauration et buvette sur place. Inscription par texto au 06 78 30 13 16

13/07

PIQUE-NIQUE DE LA REPUBLIQUE

A partir de 19h le mercredi 13 juillet, venez partager votre pique-nique en famille ou entre amis, sous la Halle de Barsac. En partenariat avec la Mairie, Qu'Es ACO vous propose de vous restaurer sur place. Sans oublier la buvette pour attendre le feu d'artifice, offert par la Mairie prévu suivi d'un bal sous la Halle.

22/07

APEROS CONCERTS

Cet été, le Château Caillou, Grand Cru Classé en 1855 et propriété familiale à Barsac, vous donne rendez-vous de 18h à 23h les vendredis 22 juillet avec Alyx Dro (Rockabilly) et 09 septembre avec HoY (Acoustique, folk) dans la cour du Château. Jeux à disposition pour les enfants. Entrée gratuite. La réservation est fortement recommandée. Inscription au 05 56 27 16 38 ou contact@chateaucaillou.com. Château Caillou 9 Caillou 33720 Barsac.

22 au 24/07

FESTIVAL LIBRE COUR

Festival lyrique. Récitals, concerts festifs, balades et siestes musicales dans le village et les châteaux de Barsac. Retrouvez le programme en dernière page ou sur libre-cour.fr

13 au 15/08

VIDE GRENIER

Vide grenier, artisanat et brocante organisé par Amitié Barsac Sénégal au Port de Barsac. Restauration et buvette sur place. Inscription par texto au 06 78 30 13 16

01/09

GOÛTER DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Parents et enfants sont invités à partager le goûter de la rentrée offert par la Mairie qui sera servi à l'issue de la première journée d'école. Rendez-vous devant le groupe scolaire à partir de 16h20 pour partager ce moment convivial.

02 au 04/09

FÊTE DE LA RENTRÉE

Organisé par le Comité des fêtes aux écoles. Ouverture de la fête foraine vendredi à partir de 19h. Marché gourmand à partir de 18h le samedi et concert gratuit à partir de 21h. Vide-Greniers le dimanche. 2€/m. Rens. et réservation au 06 14 81 31 74 09

Mercredi 13 juillet

17ème

Pique-nique de la République

Sous la halle dès 19h

Venez partager votre repas en famille ou entre amis !

CONCERTS

LANDERS
POP-ROCK

ORINILU
AFRO-BRÉSILIEN

KÖLING
POP-ROCK

FEU D'ARTIFICE & BAL

Petite restauration & Buvette sur place

Sandwichs
Saucisses
Merguez
Frites
Crêpes



Renseignements :
05 56 27 43 00

LIBRE COUR

L'art lyrique hors piste



**LES 22, 23 ET 24 JUILLET À BARSAC,
LE FESTIVAL LIBRE COUR VA VOUS
EN METTRE PLEIN LES MIRETTES...
ET LES ESGOURDES !**

Le collectif Libre Cour est très heureux de partager avec vous la cuvée 2022 du festival. Alors, ouvrez grand les yeux et les oreilles : lever de rideau sur la programmation détaillée du festival d'art lyrique le plus populaire du Sud-Gironde et accessible à tout public.

Le coup d'envoi sera donné **vendredi 22 juillet** à 14h au **Château Climens** avec le Labo du Chanteur créé par Thomas Dolié : un collectif de musiciens et chanteurs bordelais vous propose une plongée dans les coulisses du travail de l'interprète. S'en suivra à 16h30 au **Château Doisy Daëne**, un récital de mélodies et de musique de chambre concocté par Julie Mathevet. La première soirée du festival s'ouvrira au **Château La Clotte - Cazalis** à 19h avec un Concert Spectacle, dirigé par Irina Stopina et donné par toute la Troupe Éphémère de Libre Cour et enchaînera sur le concert de l'artiste Frédérique (le concert est inclus dans le billet du spectacle).

Le **samedi 23 Juillet**, la matinée commencera à 10h avec une Masterclass de Lionel Sarrazin au **Château Climens**, pour un moment d'exploration ouvert à des chanteurs-chanteuses en herbe dans un espace bienveillant aux allures d'atelier. La pause déjeuner s'effectuera au **Château Doisy-Védrières**, apportez vos pique-niques ou procurez-vous le sur place ! Puis, une sieste digestive de rigueur, enchantée par quelques instrumentistes et chanteurs de Libre Cour. À 16h30 : le spectacle familial, Kolok, drôle et déjanté aura lieu cette année à **Doisy Daëne**. Pour la deuxième soirée, nous retrouvons la Troupe Éphémère dans sa totalité au **Château de Myrat** pour une proposition dirigée par Romie Estèves, autour du chef-d'oeuvre de Mozart : Don Giovanni. La soirée se termine avec le concert à 22h de Floriane Tiozzo (le concert est inclus dans le billet du spectacle).

Le **dimanche 24 juillet**, Rdv "Café Croissant" à 9h30 à la **Halle de Barsac**, puis départ à 10h pour une balade musicale à vélo : sur les chemins et les sentiers, vous découvrirez une succession d'impromptus musicaux en même temps que les différents châteaux du vignoble barsacais ! À partir de 12h30, un marché des producteurs attendra les randonneurs à l'ombre des arbres du **parc de Montalivet**. L'après-midi débutera en douceur avec de la lecture, de la pétanque et de la musique sous les platanes dans une ambiance bon enfant. À 16h30, nous plongerons dans la fraîcheur de l'**Église** où s'élèveront orgue et voix dans un récital immersif conçu par Aude Extrémo. Enfin, le festival se clôturera sous la **Halle de Barsac** avec La Conférence (dé)concertante : une traversée pleine d'humour retraçant en musique l'histoire de l'Opéra. Le festival se terminera par le concert de Michel Macias Trio avec son bal festif et décoïonné. À noter : cette dernière soirée est à prix libre !



Programme et billetterie en ligne : libre-cour.fr

Ticket spectacle à l'unité ou quatre pass disponibles : pass 3 jours, pass soirées, pass vendredi journée et pass samedi journée. Demandeurs d'emploi, étudiants et familles nombreuses : concerts gratuits en matinée et moitié prix l'après-midi, sur justificatif.